



Saison 2024/2025

## ATELIER DE PEINTURE

Dessin, aquarelle, pastel, acrylique et huile

Lundi 19h / 22h

**Reprise des cours : Lundi 23 SEPTEMBRE 2024**



*L'atelier sera animé par Sylvie Vanlerberghe, artiste enseignant, qui aura à cœur de vous faire progresser dans votre pratique, quel que soit votre niveau.*

*« J'aimerais faire en sorte que chaque élève trouve et exprime sa sensibilité en partageant avec chacun les bases techniques essentielles de la peinture pour être ensuite capable de trouver son chemin personnel. »*

### CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

*L'adhésion à l'USMG est obligatoire pour pratiquer une activité au foyer municipal et implique l'acceptation des règles générales qui régissent l'association.*

*Les inscriptions se font sur place ou le jour du forum en joignant au dossier une photo d'identité.*

*Les frais d'inscription se composent de l'adhésion au Club (**10 € pour les gambaisiens et 20 € pour les non gambaisiens**), et du montant annuel des cours.*

*Les cotisations seront réglées avant de pratiquer les activités au début de chaque trimestre.*

*L'inscription ne sera validée qu'à la réception de l'ensemble des documents obligatoires y compris l'acceptation du règlement intérieur consultable sur demande.*

Je soussigné [ \_\_\_\_\_ ] autorise l'USMG à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mon enfant [ \_\_\_\_\_ ] ou pour moi-même, en cas d'accident. (Rayer la mention inutile).

*J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription de l'USMG*

***J'autorise l'exploitation de mon image personnelle :    oui    non***

Gambais, le ..... Signature

**ATELIER DE PEINTURE GAMBAIS**  
**FICHE D'INSCRIPTION**  
**2024/2025**

Mr / Mme / Mlle

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

.....

.....

Téléphone .....

E-mail (*en majuscules SVP*) .....

**Pièces à fournir** : Le montant de la cotisation  
La fiche d'inscription

**Cotisation annuelle** : 410 euros pour les gambaisiens ;  
420 euros pour les non gambaisiens

Établir vos chèques à l'ordre de l'USMG

Possibilité de paiements échelonnés

	GAMBAIS	HORS GAMBAIS
1er trimestre :	140 €	150 €
2ème trimestre :	140 €	140 €
3ème trimestre :	130 €	130 €

ATTESTATION C.E.                      *oui*                      *non*